



## EDITORIAUX

### Merci à vous tous.

*Après 2 années au poste de présidente, c'est avec confiance que je laisse Bernard reprendre ce rôle. Le CA cette année est une solide équipe pleine de projets. C'est avec vous tous, sympathiques adhérents, que le navire de la FFKS continue sa route.*

*Cordialement Betty*



## Sommaire

Les échos du Congrès .....	1
Commissions .....	2
Emotion et CFO (Clotilde Inger).....	2
Le DVD de Serge Kernilis.....	3
Juridique (Les potins de Brigitte) .....	3
Les petits nouveaux.....	4

### Bonjour à tous,

Succédant à Betty, que nous remercions pour le travail de ces deux dernières années, qui donne plus de lisibilité à la kinésiologie et à l'exercice de cette profession. Je vais poursuivre avec toute l'équipe du CA l'œuvre entreprise à travers différents objectifs :

- Le positionnement de la fédération face aux organismes représentatifs et d'état.
- Etablir une structure lisible de la comptabilisation des cours pour les étudiants.
- Continuer d'améliorer la communication entre les membres du CA et les adhérents.

Cette communication pouvant se faire par l'apport d'articles par le journal, par les questions ou propositions des adhérents, par le site qui est aussi le reflet de la vie de la fédération.

Des commissions ont été créées avec les membres du CA et quelques membres extérieurs pour avancer plus rapidement et plus efficacement.

Notre profession est jeune, elle a cette fougue de la jeunesse, qui lui apporte une certaine richesse mais il faut aussi qu'elle devienne adulte sans tomber dans l'inertie et la passivité.

La Kinésiologie Spécialisée c'est vous tous professionnels, étudiants qui l'avez faite vivre et évoluer, par votre participation.

Merci à tous.  
Bernard

## Les Echos du « Congrès »

Le congrès s'est déroulé sur la presqu'île, samedi 29 et dimanche 30 mars dans un décor magnifique face à la mer. Nous remercions Corinne Luc et Jean Pierre Bourguet pour l'organisation et l'accueil des participants. Betty, la présidente souhaite la bienvenue à tous et présente le déroulement du congrès et les conférences. La journée de samedi est consacrée aux premières conférences et à la présentation de la kinésiologie en Europe. JC Brasey fondateur de l'ASCA international présente le concept de santé globale.

### La matinée du dimanche est consacrée à l'assemblée générale.

Présentation du rapport moral et d'activité pour l'année écoulée: voté à l'unanimité

Présentation du rapport financier: voté à l'unanimité pour le rapport de trésorerie, une abstention pour les tarifs d'adhésion à la FFKS.

### Modification des tarifs d'adhésion pour 2009:

Le statut de praticien n'existera plus, deux choix possibles soit étudiant, soit professionnel.

**Etudiant** : 10 euros la première année, 25 euros la deuxième année

**Professionnel**: 50 euros la première année, 80 euros la deuxième année  
Le tarif praticien passera directement à 80 euros en 2009.

Les **enseignants** règlent les deux cotisations soit 80 euros comme kinésiologue et 90 en tant qu'enseignant.

Nous passons ensuite au renouvellement du conseil d'administration:

**Les membres sortants sont:**

Betty Provost, Corinne Luc et Estelle Michel.

Betty se représente, Corinne ne se représente pas et Estelle est démissionnaire.

**Onze nouveaux candidats**: Paul Bonnaud, Jean Pierre Bourguet, Sophie Coltier, Mathias Christine, Alfred Manuel, André Malachane, Bernard Ophoven, Betty Provost, Stanislas Frédérique, Brigitte Bataille, Thierry Waymel.

Le vote a lieu à bulletin secret: 118 votants, 112 exprimés, 2 nuls, 4 abstentions.

**Sont élus** : Paul Bonnaud, JP Bourguet, Sophie Coltier, Alfred Manuel, Betty Provost, Frédérique Stanislas, Brigitte Bataille, Thierry Waymel.

**Le nouveau CA est de 18 membres**: 10 membres restants et 8 nouveaux élus.

Après le repas les membres présents du nouveau CA élisent le bureau:

- Bernard Deblois : président
- Paul Bonnaud : 1° vice président
- Thierry Waymel : 2° vice président
- Marie Hélène Penet: trésorière
- Anne Marie Trélat : secrétaire.

Le nouveau bureau a été entériné lors du CA du 28 avril.

- Sophie Coltier a été nommée secrétaire adjointe.

Lors de ce CA les membres ont défini des commissions pour travailler plus rapidement et plus efficacement, ce qui permettra aussi une économie de frais de déplacement pour la fédération.

**Voir plus loin la présentation des membres du CA et la composition des différentes commissions.**

## COMMISSIONS

Chaque commission est composée de membres du CA et de quelques membres extérieurs. Un responsable est nommé pour chaque commission faisant le lien entre les membres.

### Ethique

Alfred Manuel, Serge Kernilis, Dominique Reynaud,  
**Membre extérieur** Corinne Luc qui s'occupait déjà de cette commission l'an dernier.

Chargée de traiter tous les problèmes de respect du code éthique.

### Formation.

Dominique Reynaud, Anne Marie Trélat, Thierry Waymel, Jean Pierre Bourguet,

**Membre extérieur** Bernard Ophoven (Marseille).

Chargée de répertorier les nouveaux cours et de proposer une listes des formations comptabilisables pour l'inscription en tant que professionnel.

### Fin de Coursus

Betty Provost, Paul Bonnaud, Frédérique Stanislas.

Chargée de préparer et d'organiser l'étape décisive du bilan de fin d'études.

### Etudiants, Installation

Céline Poulain, Brigitte Bataille.

Chargé de donner toutes les informations juridiques et administratives utiles à toute installation.

### Sport, Education

Thierry Waymel, Brigitte Bataille.

Chargés d'étudier les conditions de la promotion d'une Kinésiologie pour les sportifs de hauts niveaux et pour les autres aussi, bien sûr. Pas pour ceux qui en font devant la télé...

### Développement, Communication extérieure

Bernard Deblois, Sophie Coltier.

Chargée des relations extérieures et des contacts avec les représentants du gouvernement et des administrations.

### Journal

Nicole Deblois, JP Bourguet, Alfred Manuel.

## EFT ?

Suite à la question de reconnaissance par la fédération de la méthode EFT, la question sera examinée lors d'un prochain CA. Pour la fédération il est important de souligner que c'est le test musculaire qui définit le champ d'application de la kinésiologie spécialisée.

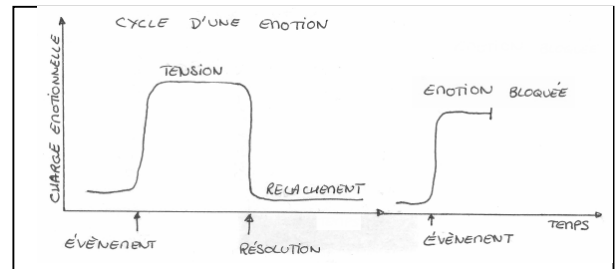
## Pour les enseignants:

Les dates de recyclage TFH proposé par Dominique Bernascon sont fixées les **11 et 12 octobre 2008 à Paris**, le lieu sera précisé ultérieurement sur le site.

## CERVEAU, EMOTIONS BLOQUÉES ET CONTACT FRONTAL/OCCIPITAL

### Que se passe-t-il quand tout se déroule bien ?

L'évènement déclenche l'émotion : le corps est mis sous tensions. La situation une fois résolue, comprise, les tensions se déchargent (tremblements, sensation de froid, pleurs...). L'épisode est alors enregistré dans l'hippocampe avec une charge émotionnelle neutre.



Si le problème n'est pas résolu, nous restons bloqués en mode tension avec une charge émotionnelle intense. Celle-ci est enregistrée dans l'amygdale.

L'émotion devient bloquante parce qu'à chaque situation qui rappelle l'évènement (lieu, personne, but identique...), cette charge émotionnelle est éveillée.

Face à cette intensité, l'amygdale se croit en présence d'un danger imminent et y réagit proportionnellement en envahissant notre réflexion. Elle détourne la concentration du préfrontal pour voir ce qu'il se passe de dangereux pour nous ! Notre préfrontal n'a plus suffisamment d'énergie ni pour maîtriser l'amygdale ni pour comprendre la situation.

Lorsque l'évènement est vécu comme un traumatisme, il arrive que **des images (ou des sons) envahissent notre conscience**. C'est l'amygdale qui stimule l'hippocampe. Son but est d'intégrer cet épisode non résolu à la trame de notre histoire personnelle. Mais alors la charge émotionnelle liée au souvenir est d'une intensité telle que l'amygdale y réagit trop fortement : la panique s'installe aussitôt empêchant tout travail d'intégration du lobe préfrontal.

Pour éviter cela afin de nous protéger, le cerveau peut choisir **le déni**. Lors de toute situation rappelant l'épisode traumatique, l'amygdale bloque l'accès à la conscience en inhibant l'hippocampe. Et le souvenir ne revient pas à la conscience. Nous continuons à réagir inconsciemment sans que notre conscience soit troublée. Là-dessus, notre mental donnera une explication cohérente à notre comportement décalé de la réalité.

Dans de rares cas l'évènement est vécu avec tant d'intensité que la quantité d'hormones de stress produite détruit les neurones de l'hippocampe qui étaient en train d'enregistrer l'épisode. Nous n'en gardons plus aucune trace consciente dans l'hippocampe pour protéger notre conscience de l'horreur. Seule l'amygdale en garde une copie (ineffaçable) pour continuer d'y réagir afin d'éviter à tout prix de revivre cette situation.

Le **contact frontal** apporterait l'attention sur le lobe préfrontal. Le lobe préfrontal a le pouvoir de calmer l'amygdale. Ainsi il

## EMOTIONS ET CFO - suite

dispose de suffisamment d'énergie pour commencer à intégrer l'épisode douloureux à l'histoire de la personne. Equilibrer le contact frontal avec le **contact occipital** permettrait de stimuler l'échange d'information entre l'avant et l'arrière du cerveau dynamisant le processus de compréhension. Le contact occipital faciliterait aussi le processus de visualisation.

*Cet exposé de Clothilde Inger fait suite à la conférence lors du congrès de Giens.*

*Elle est prête à répondre à toute question concernant cet article.*

## JURIDIQUE Les potins de Brigitte

**SI VOUS ETES SOUMIS A LA TAXE PROFESSIONNELLE, et imposé d'après le bénéfice réel,**

Vous pouvez bénéficier de l'article 1647 B sexies du Code général des impôts ; Conformément à ces dispositions, les cotisations de taxe professionnelle sont plafonnées à 3,5% de la valeur ajoutée produite par votre entreprise au cours de l'année d'imposition ou au cours du dernier exercice de douze mois clos au cours de cette même année. Une demande de plafonnement sur formulaire N° 1327-TP doit alors être adressée aux services fiscaux dès clôture des comptes.

A noter que les contribuables soumis au régime des micro entreprises ou au régime déclaratif spécial doivent utiliser le formulaire 1227 S TP (CERFA n° 10921\*10)

Vérifiez si votre expert comptable y a pensé. Cela peut entraîner une baisse de taxe professionnelle substantielle.

**Instauration d'un crédit d'impôt formation du chef d'entreprise**

**Qui est concerné par la mesure ?**

Sont concernées toutes les entreprises, quelles que soient l'activité exercée (commerciale, industrielle, artisanale ou libérale) et leur forme juridique.

Pour bénéficier de cette mesure, les personnes ou sociétés doivent être imposées selon un régime du réel.

**Description de la mesure**

L'article 3 de la loi instaure un crédit d'impôt au profit des entreprises ou sociétés dont le chef d'entreprise (entrepreneur individuel, gérant de société, président, directeur général, administrateur ou membre de sociétés par actions) suit une formation entrant dans le champ d'application de la formation professionnelle continue. Il est égal à : nombre d'heures effectives de formation x SMIC horaire.

Le nombre d'heures de formation est toutefois limité à 40 par année civile.

Le crédit d'impôt formation du chef d'entreprise s'impute :

- sur l'impôt sur le revenu dû par l'entrepreneur individuel ou les associés de sociétés de personnes proportionnellement à leurs droits dans la société,

- ou sur l'impôt sur les sociétés dans les autres cas.

Pour en bénéficier, l'entreprise est tenue de souscrire une déclaration spéciale. Celle-ci doit en principe être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

**Entrée en vigueur**

La mesure s'applique aux dépenses de formation engagées par le dirigeant au titre d'un exercice comptable clos à compter du 26 août 2006, soit la date d'entrée en vigueur du décret n° 2006-1040 du 23 août 2006 qui a précisé ses modalités d'application.

Brigitte BATAILLE

Membre du Conseil d'Administration, fera en sorte de vous donner dans chaque numéro des informations juridiques utiles.

## COMMUNIQUE

**NOUVEAUTE : un film documentaire - DVD**

**sur un des aspects de la  
Kinésiologie Spécialisée**

**Serge Kernilis**, Kinésologue Spécialisé® depuis 1994,



enseignant-formateur en kinésiologie et conférencier, nous présente dans ce film de 37 minutes les grandes lignes de sa pratique. De larges extraits d'une séance individuelle filmée en temps réel (avec l'aimable participation de Laetitia, la consultante) permettent d'en comprendre les principes généraux. La méthode utilisée dans la séance filmée est la « Voie

de l'Intégration Essentielle », mise au point et enseignée par Serge Kernilis à partir de son expérience professionnelle.

La finalité est ici d'accompagner la personne consultante sur le chemin de son identité propre. Au-delà de la nécessaire compréhension des freins qui sont à l'origine de son insatisfaction ou de son mal-être, il s'agit d'aider la personne à **intégrer peu à peu sa propre vérité à son vécu concret**. Cette vérité, unique pour chacun de nous, se révèle souvent source d'aspirations et de talents insoupçonnés qui redonnent du sens à la vie. La séance

Laetitia avait déjà suivi 2 séances avec Serge Kernilis. Elle a volontiers accepté de se prêter à l'expérience de sa 3ème séance sous l'objectif des caméras de Pierre Urban. Pour les besoins du documentaire, certains passages ont été coupés ; c'est notamment le cas pour toute la partie des tests préliminaires dont l'aspect purement technique ne présentait pas d'intérêt pour le spectateur profane. Le réalisateur : Pierre Urban Musicien, interprète et compositeur, vidéaste, président de l'Association Shane pour la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel des Indiens Shipibo d'Amazonie péruvienne, il oeuvre pour faire (re)connaître la diversité des connaissances acquises au cours des siècles par différentes cultures dans le domaine de la santé ainsi que les pratiques alternatives actuelles.

Ce documentaire sur un des aspects de la kinésiologie fait partie d'une collection intitulée : «Thérapies d'ici et d'ailleurs » Cette collection abordera des témoignages sur différentes pratiques telles que la réflexologie plantaire, la musicothérapie, le chamanisme...

**Ce DVD est vendu 20€ au profit de l'Association SHANE**

**Contacts :**

**Pierre Urban** : Tél : 33(0)546 440 895 - pierre.urban@shane-france.org  
<http://shane-france.org>

**Serge Kernilis** Tél : 05 46 92 22 22  
serge.kernilis@orange.fr - [www.connais.sens.com](http://www.connais.sens.com)



## Les petits nouveaux du CA

Nous vous présentons les nouveaux membres du CA afin que vous puissiez savoir qui est qui. Pour en savoir le plus possible vous pouvez aller sur le site de la FFKS. Nous leur avons simplement demandé de dire pourquoi ils sont là.

### Sophie COLTIER

41 ans, mariée, 2 enfants.

Après un doctorat de biologie moléculaire et cellulaire, et un travail de recherche fondamentale au CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) de Saclay puis dans l'industrie cosmétique, j'ai choisi il y a 7 ans de réorienter ma carrière professionnelle vers la kinésiologie pour concrétiser un profond besoin de cohérence personnelle et professionnelle dans ma vie. J'ai choisi d'intégrer le Comité d'Administration de la

FFKS dans le but de participer dans la mesure de mes moyens et de mes compétences à la construction de notre profession et l'aider à conquérir sa légitimité et sa place parmi les autres professions.

### Thierry WAIMEL

Il a rejoint le CA cette année.

Il allie une double compétences, préparateur physique et kinésiologue. Enseigne la Kinésiologie Sportive tirée de l'ouvrage Etirement source d'énergie.

*Nous vous présenterons d'autres membres dans le prochain numéro et espérons ainsi mieux vous faire connaître ceux qui administrent notre fédération.*

## Nous tenons à votre disposition :

## BOUTIQUE

Ce service est exclusivement réservé aux adhérents à titre individuel. Selon la législation régissant les associations loi 1901, nous ne pouvons faire de l'achat-revente. Aussi il ne nous est pas possible de fournir les enseignants. (Les chèques doivent être établis à l'ordre de la FFKS).

### POSTERS (visibles sur l'Espace Adhérent)

Frais d'envoi (port + tube d'expédition) = 8,50 €

#### Brain Gym :

- ⇒ Les 3 dimensions (69x49cm) : 31 € +frais d'envoi
- ⇒ Les 7 Dimensions (69x46cm) : 33 € +frais d'envoi

#### Santé par le Toucher :

- ⇒ Les 5 Eléments (78x61cm) : 35 € + frais d'envoi
- ⇒ Carte de Référence (100x70cm) éditée par ASTM: 25 € + frais d'envoi

#### PKP - Les Emotions classées par les 5 Eléments :

- ⇒ Poster (60x42cm) : 30 €+ frais d'envoi

#### LIVRES

Santé par le Toucher :

- ⇒ Le Livre vert : 50 € frais d'envoi inclus
- ⇒ Folio de Référence édité par ASTM/ 15€ + frais d'envoi inclus

#### TAMPON La Santé par le Toucher

La roue et les 5 éléments sur le même tampon : 25 € frais d'envoi inclus.

#### DOSSIER DE PRESSE

Comprendre la Kinésiologie.

Réalisé par l'Agence 56 Paris, ce dossier relié est vendu 10 € frais d'envoi inclus..

Il est également à votre disposition gratuitement sur le site de la FFKS [www.ffks.org](http://www.ffks.org)

#### LA NOUVELLE PLAQUETTE D'INFORMATION DE LA FFKS

Prix unitaire :

- \* de 10 à 49 plaquettes : **0,80 €** + port
- \* de 50 à 99 plaquettes : **0,75 €** + port
- \* de 100 à 300 plaquettes : **0,65 €** + port
- \* 300 plaquettes et plus : **0,60 €** + port

Prix du port (envoi en Colissimo) :

- \* 6,30 € de 500 g. à 1 kg. (20 à 40 plaquettes)
- \* 7,20 € jusqu'à 2 kg. (41 à 80 plaquettes)
- \* 8,10 € jusqu'à 3 kg. (81 à 120 plaquettes)
- \* 10 € jusqu'à 5 kg. (121 à 200 plaquettes)
- \* 11,80 € jusqu'à 7 kg. (201 à 280 plaquettes)
- \* 14,50 € jusqu'à 10 kg. (281 à 400 plaquettes)

#### LE KIT DE RECHERCHE EN BRAIN GYM

Etudes de cas, mise en évidence en aveugle de la notion d'intégration, observations quantifiées sur des groupes expérimentaux (également disponible en français). Cet ensemble de documents a été rassemblé par la Fondation Édu-Kinésiologie, U.S.A. Prix : 40 \$ canadiens.

**Contact :** Patricia GIRARD - Institut de Kinésiologie Spécialisée du Québec  
7825 Saint Denis Montréal H2R 2E9 (Canada)

Fax : (514) 948 5463 - Internet : [www.kinesiologie.qc.ca](http://www.kinesiologie.qc.ca) - Courriel : [info@kinesiologie.qc.ca](mailto:info@kinesiologie.qc.ca)

#### ATTESTATION DE STAGES

Vous enseignez le Brain Gym, la FFKS tient à votre disposition des **attestations de stages** qui permettront à tous les enseignants de délivrer une attestation commune.

Ces attestations (21x14,5cm), réalisées sur papier fort (180g) et proposées au prix de 0,15 € pièce, sont envoyées **par 10 minimum pour 2,30 € frais d'envoi inclus** (pour un envoi en France)